



Porte d'entrée cassée (parties communes)

Par **Turok**, le **02/08/2013** à **16:22**

Bonjour,

Les **parties communes** comprennent un couloir et la porte d'entrée de celui-ci (qu'il fallait claquer) s'est cassée par je ne sais qui mais sûrement un des locataires de l'immeuble (3 appartements en tout).

J'ai entendu les morceaux de verre tomber et se briser et quand je suis sorti de chez moi 3/4h après, les morceaux avaient été enlevés (par le locataire responsable ?). J'ai même dû retirer un autre morceau de verre qui tenait encore un peu mais qui menaçait de tomber lui aussi.

Cela fait plus 8 semaines et le propriétaire n'a toujours rien changé.

Je l'ai prévenu par téléphone et j'avais eu une réponse par texto. Un mois après, je lui ai laissé un message en lui demandant si le locataire responsable l'avait prévenu (car ça ne semblait pas être le cas) et pour savoir ce qu'il comptait faire.

Pour info, la porte est une vieille porte qu'il a toujours fallu claquer pour s'en aller. Depuis quelques mois déjà, celle-ci avait du mal à se fermer et il fallait s'y reprendre à plusieurs fois (sauf de l'intérieur où on pouvait y aller doucement avec le taquet). J'étais gêné par le bruit et déjà le propriétaire me disait que s'il s'agissait de cela, il pouvait très bien la changer mais retiendrait les dépenses sur les charges.

Ma question est celle-ci : le propriétaire peut-il augmenter les charges, demander de l'argent ou retenir des sous du dépôt de garantie pour le remplacement du verre (ou même de la porte) au motif qu'elle a été dégradée par X personne involontairement je pense (dû au fait que la porte était vieille et qu'il fallait la claquer) ou bien est-ce à lui de remplacer le grand carreau ou même la porte ?

Je déménage sous peu donc j'ai laissé tomber les coups de fils et les messages sur le répondeur mais je pense au dépôt de garantie, voilà pourquoi je viens poser ma question.

Merci ! [smile3]

Par **HOODIA**, le **04/08/2013** à **16:53**

Bonjour,

Il ne peut rien retenir dans votre cas.